

lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No. 333 *re paix publique*,

Le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture, et

Les sections 1 et 2 étant lues, elles sont agréées.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin STEARNS, il est

*Résolu:* Que la règle 79 soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant la une troisième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu pour la troisième fois.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin STEARNS, il est

*Résolu:* Que ledit règlement soit grossoyé et qu'il soit présenté à Son Honneur le Maire et au greffier de la Ville pour qu'ils y apposent leurs signatures.

Son Honneur le Maire ayant laissé la Chambre du Conseil, M. l'échevin DeSerres, maire-suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

13.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No 34 (*re service des Incendies*),

Ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

*Résolu:* Que la règle 79 soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant la une deuxième et une troisième fois.

Sur ce, le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture, et

La section 1 étant lue, elle est agréée.

La section 2 étant lue, elle est agréée. (M. l'échevin Ward dissident).

Les sections 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 étant lues, elles sont agréées.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

*Résolu:* Que ledit règlement soit maintenant la une troisième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu pour la troisième fois.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

*Résolu:* Que ledit règlement soit grossoyé et qu'il soit présenté à Son Honneur le Maire et au greffier de la Ville pour qu'ils y apposent leurs signatures.

14.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No 34 (*re Alarms d'incendies*),

Ledit règlement est en conséquence lu pour la première fois.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

*Résolu:* Que la règle 79 soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant la une deuxième et une troisième fois.

Sur ce, le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture et

Les sections 1, 2, 3, 4, 5 et 6 étant lues, elles sont agréées.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

*Résolu:* Que ledit règlement soit maintenant la une troisième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu pour la troisième fois.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

*Résolu:* Que ledit règlement soit grossoyé et qu'il soit présenté à Son Honneur le Maire et au greffier de la Ville pour qu'ils y apposent leurs signatures.

15.—Il est

*Ordonné:* De biffer les 22ème et 38ème ordres du jour.

16.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin L.-A. Lapointe à

3rd reading of a by-law to amend by-law No. 333 *re public peace*.

The Council proceeded to consider said by-law in second reading and

Sections 1 and 2 being read, they were agreed to

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. STEARNS, it was

*Resolved:* That Rule 79 be suspended and that said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. STEARNS, it was

*Resolved:* That said by-law be engrossed and presented to His Worship the Mayor and the City clerk for their signatures.

His Worship the Mayor having left the Council Chamber, Ald. DeSerres, acting-mayor, took the chair.

13.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 34 (*re Fire dept.*),

Said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. ROBIL-LARD, it was

*Resolved:* That Rule 79, be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading and

Section 1 being read, the same was agreed to.

Section 2 being read, the same was agreed to. (Ald Ward dissenting).

Sections 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 and 17 being read, the same were agreed to.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. LAVAL-LEE, it was

*Resolved:* That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. LAVAL-LEE, it was

*Resolved:* That said by-law be engrossed and presented to His Worship the Mayor and the City clerk for their signatures.

14.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No 34, (*re Fire alarm*),

Said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. LAVAL-LEE, it was

*Resolved:* That Rule 79 be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading and

Sections 1, 2, 3, 4, 5 and 6 being read, the same were agreed to

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. LAVAL-LEE, it was

*Resolved:* That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. LAVAL-LEE, it was

*Resolved:* That said by-law be engrossed and presented to His Worship the Mayor and the City clerk for their signatures.

15.—The 22nd and 38th orders of the day were

*Ordered:* To be struck.

16.—The order of the day being read to consider a motion to repeal certain by-laws, by Ald. L. A. Lapointe for a by-law *re taxes and to*